

Accueil des collégiens pour les personnels dits prioritaires et actions déployées par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour la continuité pédagogique

Suite aux annonces par le Président de la République mercredi 31 mars de mesures sanitaires renforcées étendues à tout le territoire national, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme en lien avec l'Education Nationale, annonce l'ouverture la semaine prochaine de 14 collèges pour accueillir les enfants des personnels dits prioritaires, nécessaires à la gestion de la crise.

➔ Liste des 14 collèges accueillants des enfants de personnels soignants :

- Collège Jules Romain - AMBERT
- Collège Molière - BEAUMONT
- Collège Theillard de Chardin – CHAMALIERES
- Collège Charles Baudelaire – CLERMONT-FD
- Collège Albert Camus – CLERMONT-FD
- Collège Jeanne d'Arc - CLERMONT-FD
- Collège Les Près - ISSOIRE
- Collège Jean Rostand - LES MARTRES DE VEYRE
- Collège Georges Onslow – LEZOUX
- Collège Louise Michel - MARINGUES
- Collège Auvergne Sancy - MURAT LE QUAIRE
- Collège Anna Garcin - PONTGIBAUD
- Collège Pierre Mendès France - RIOM
- Collège Alexandre Varenne - SAINT ELOY LES MINES

Les familles concernées sont invitées à contacter le responsable de l'établissement (coordonnées en fin de communiqué) avant de déposer les enfants au collège.

➔ **Mise à disposition d'ordinateurs afin d'assurer la continuité pédagogique des collégiens les plus défavorisés.**

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a informé l'ensemble des établissements scolaires accueillant des collégiens de la mise à disposition de **300 ordinateurs portables**, qui ont été préparés pour être remis aux collégiens des foyers les plus défavorisés, selon une enquête réalisée en 2020.

Par ailleurs, une commande d'une centaine d'ordinateurs portables supplémentaires est en cours.

Ces dispositions devraient couvrir les besoins identifiés lors de l'enquête.

* * *

La cellule de coordination de crise du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, pilotée par le Président Jean-Yves Gouttebel, et coordonnée par le Directeur Général des Services Michel Miolane continue de se réunir régulièrement pour faire le point sur l'évolution de la situation sanitaire, en lien avec les services préfectoraux.

Le Conseil départemental s'engage à vous informer régulièrement de notre actualité par l'envoi de communiqués de presse, informations sur le site internet de la Collectivité, et publications sur les réseaux sociaux du Département.

Jean-Yves GOUTTEBEL
Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme